



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 147/2023

A LA SOCIETE ESNAP Sarlu

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la perception de la taxe de stationnement des motos commises au transport dans les districts de Tshangu et Moriri-Amba pour le mois de juillet 2023, conclu avec le Ministère Provincial du Budget, Plan, Fonction Publique et Transport, pour un montant total hors taxe de francs congolais trente-cinq millions cinquante-neuf mille cinq cent (CDF 35 059 500) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais deux cent quarante-cinq mille quatre cent dix-sept (CDF 245 417).

Fait à Kinshasa, le 16/08/2023.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier a.i.



Raymond M.L. YUMBA
Directeur Général a.i.